

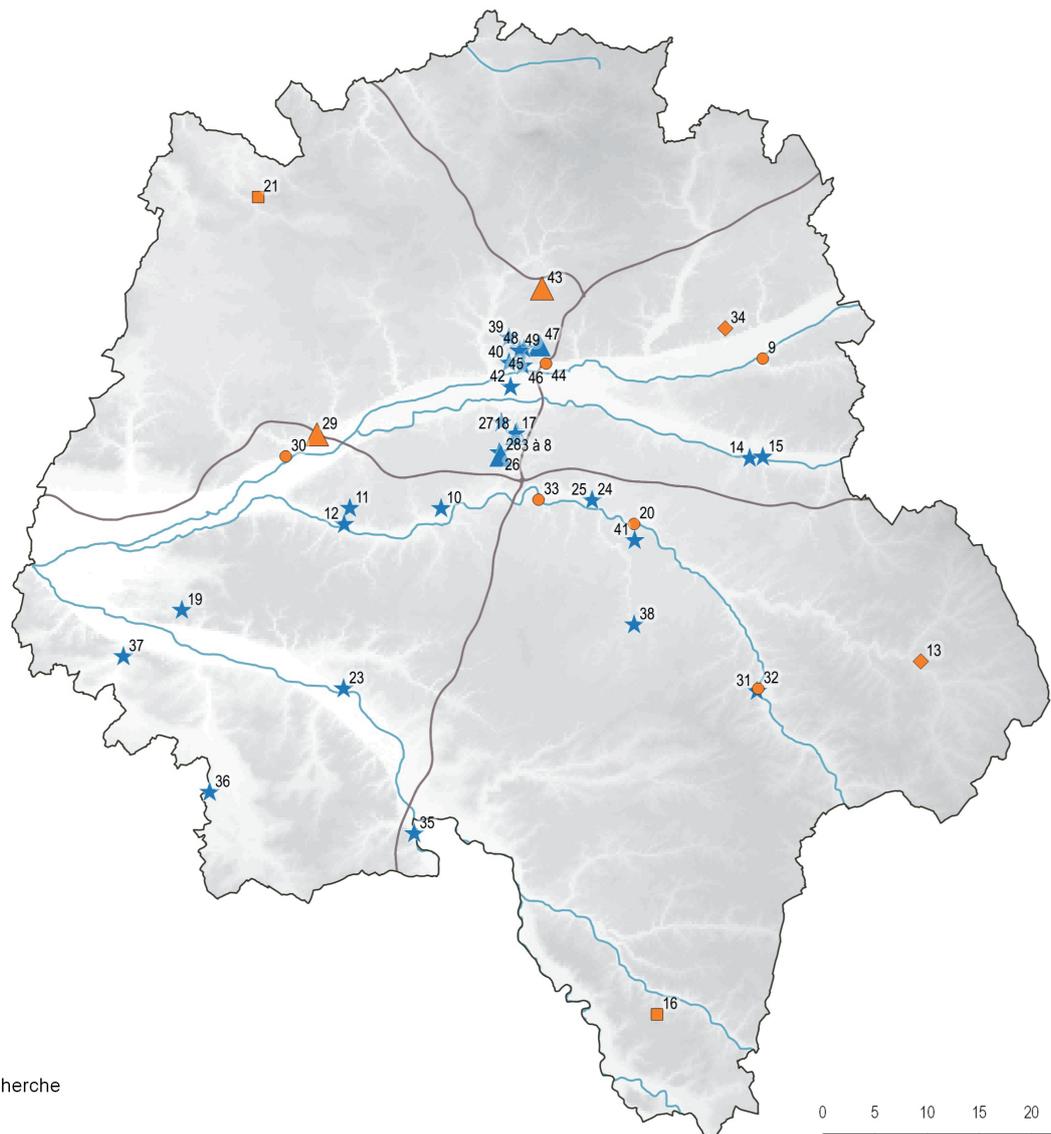
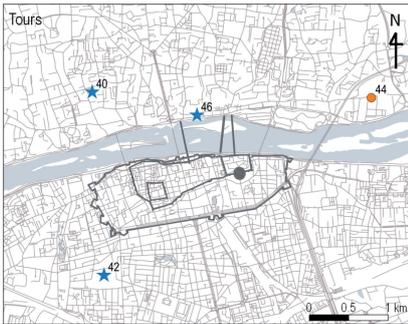
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37	Paléolithique moyen et supérieur de la vallée de la Claise	Aubry Thierry (UE)	PRT	PAL	0611755	
37001	Abilly, RD 42, les Sables de Rives	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611435	1 ON
37001	Abilly, RD 42, les Sables de Rives	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611436	1 ON
37001	Abilly, RD 42, les Sables de Rives	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0611437	1 ON
37001	Abilly, Bergeresse	Verjux Christian (MC)	APP	NEO	0611767	2
37003	Amboise, 19 chemin du Petit Bonheur	Couderc Agnès (INRAP)	SP	FER GAL	0611427	3 RN
37003	Amboise, 3 chemin du Petit Bonheur	Couvin Fabrice (INRAP)	SP	FER	0611495	4 RN
37003	Amboise, Château Malvau	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD		0611595	5
37003	Amboise, Centre aquatique le Clos des Gardes	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	FER	0611677	6
37003	Amboise, Gare routière, le Clos des Gardes	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	FER	0611678	6
37003	Amboise, 7 rue Rouget de Lisle	Couderc Agnès (INRAP)	OPD		0611679	7
37003	Amboise, 35 rue du Petit-Bonheur	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	GAL	0611729	8
37003	Amboise, Les Châtelliers	Laruaz Jean-marie (COL)	FP	FER	0611744	9
37006	Artannes-sur-Indre, le Clos Bruneau	Salé Philippe (INRAP)	OPD	FER	0611365	10
37014	Azay-le-Rideau, ZAC de la Loge aux Grandes Coutures	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	MOD CON	0611504	11
37014	Azay-le-Rideau, rue du Stade	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	MOD	0611826	12
37023 37069 37157 37277	Montrésor, actualisation de la carte archéologique	Barray Caroline (PRIV)	PRD		0611765	13
37027	Bléré, Moncartier	Djemali Nasser (INRAP)	OPD	BRO NEO PAL	0611596	14
37027	Bléré, 1 avenue de l'Europe	Djemali Nasser (INRAP)	OPD		0611707	15
37033	Boussay, Le Bois-aux-Prêtres	Walter Bertrand (BEN)	SD	PAL	0611827	16
37050	Chambray-lès-Tours, la Guignardièrre et la Petite Guignardièrre	Noël Laëtitia (PRIV)	SP	FER	0611433	17
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude-Bernard, La Guignardièrre	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA	0611460	18
37050	Chambray-lès-Tours, 18 rue Claude Bernard	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	FER	0611489	18
37050	Chambray-lès-Tours, 20 rue Claude Bernard	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611531	18
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude Bernard (Les Aubuis) lot 7	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611532	18
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude Bernard (Les Aubuis) lot 8	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611543	18
37050	Chambray-lès-Tours, rue Claude Bernard (Les Aubuis) lot 3	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611544	18
37050	Chambray-lès-Tours, les Aubuis	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	MA FER	0611582	18
37072	Chinon, ZAC de la Plaine des Vaux	Cherdo François (INRAP)	OPD		0611719	19 ON

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37083	Cormery, Abbaye de Cormery	Pouyet Thomas (SUP)	FP	MA	0611756	20
37084	Couesmes, les Pendoirs	Vivas Mathieu (SUP)	SD	MOD	0611907	21
37093	L'agglomération secondaire antique et médiévale de Mougou (Crouzilles, Indre-et-Loire)	Salé Philippe (INRAP)	PCR	GAL MA	0611255	22
37093	Crouzilles, Mougou, 6 rue de l'Ancienne-Eglise	Salé Philippe (INRAP)	OPD	GAL MA	0611674	23
37104	Esvres, rue de Tours, allée du Clos des Sources	Salé Philippe (INRAP)	OPD	GAL	0611537	24
37104	Esvres, Clos des Sources, rue de Tours	Salé Philippe (INRAP)	OPD	GAL	0611657	25
37122	Joué-lès-Tours, ZAC des Courelières phase 1	Hirn Vincent (COL)	OPD	FER GAL MA	0610460	26
37122	Joué-lès-Tours, rue Debrou	Livet Jérôme (INRAP)	OPD	CON	0611699	27
37122	Joué-lès-Tours, les Bercelleries	Poitevin Grégory (INRAP)	SP		0611811	28 RN
37123	Langeais, La Roche Cotard	Marquet Jean-claude (AUT)	PCR	PAL	0611738	29
37123	Langeais, Epave de Bel-Air, lit de la Loire	Serna Virginie (MC)	FP	MOD	0611751	30
37132	Loches, château, aile sud de la Tour Neuve	Papin Pierre (COL)	OPD	MA	0610932	31
37132	Loches, 5 place Charles VII, le château	DaPlaaypeinunPiMerarerie(-CdOenLi)se	FP	MA	0611758	32
37154	Montbazou, le château	(INRAP)	FP	MA	0611757	33 RN
37163	Nazelles-Négron, Les Chaintres, les Vallées, Prairie de Négron, les Montants	Thonniet Pauline (AUT)	PRD		0611704	34
37190	Pussigny, Le Bourg, rue du Port	Livet Jérôme (INRAP)	OPD	NEO BRO GAL MOD	0611599	35
37196	Richelieu, les Justices, la Pointe, la Vallée des Vaux, Coteau des Vaux	Gaultier Matthieu (COL)	OPD	FER	0611450	36
37202	La Roche-Clermault, Centre Bourg église	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611586	37
37209	Saint-Bauld, église Saint-Bauld	Riou Samuel (COL)	OPD		0611855	38
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie phase 2	Fabien Laure (COL)	OPD	PAL NEO BRO MA	0611583	39
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, Parc de la Montjoie	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	GAL	0611635	40
37254	Tauxigny, ZAC du Node Park Touraine tranche 2	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD	GAL	0611514	41
37261	Tours, ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	MA	0610257	42
37261	Occupation du plateau au nord de la Loire à Tours entre Choissille et Bédouire du 5e s. a	Lusson Dorothée (INRAP)	PCR	FER	0611073	43
37261	Tours, Abbaye de Marmoutier	Lorans Elisabeth (SUP)	FP	GAL MA	0611144	44
37261	Tours, 31 rue de la Chevalerie	Cherdo François (INRAP)	OPD	CON	0611417	45 ON
37261	Tours, 21-22 quai Paul Bert	Salé Philippe (INRAP)	OPD	CON	0611419	46 ON
37261	Tours, les Hauts de Sainte-Radegonde	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	SP	FER MA	0611497	
37261	Tours, 124bis-134 avenue Maginot	Cherdo François (INRAP)	OPD	MA	0611517	48
37261	Tours, 26-28 rue Pinguet-Guindon	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD		0611610	49 ON

Carte des opérations autorisées



Légende

- ★ diagnostic
- ▲ fouille préventive
- sondage
- fouille programmée
- ▲ projet collectif de recherche
- ◆ prospection

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Âge du Fer

AMBOISE
Château Malvau

Époque contemporaine

Le projet d'agrandissement du centre Malvau, situé à Amboise (Indre-et-Loire), a donné lieu à un diagnostic archéologique réalisé en 2017. La propriété de Malvau couvre une quinzaine d'hectares situés à cheval sur le plateau des Châtelliers, siège de l'oppidum principal des Turons et d'une agglomération secondaire antique.

Le diagnostic d'une superficie de 3 000 m² localisée à l'extérieur du périmètre de la ville antique, a été mené sous la forme de cinq tranchées couvrant 10,3 % de cette surface. L'opération a été l'occasion de mener une réflexion au sujet de la fortification gauloise qui barre le plateau et traverse entièrement la propriété de Malvau. Elle restait jusqu'à présent inconnue dans cette partie du tracé. Les investigations ont permis de réaliser un relevé topographique et d'établir un profil précis du dispositif. Par ailleurs, dans plusieurs tranchées a été reconnu le tracé d'un fossé large de 20 m qui précède le talus, et qui est aujourd'hui entièrement comblé.

Une seule des tranchées a permis d'établir une coupe presque complète, mais le fond n'a pas pu être atteint. L'étude démontre le caractère assez lent du comblement. Ceci est corroboré par deux datations ¹⁴C, réalisées respectivement au fond et au milieu du comblement (autour

du X^e s. pour la première et du XVI^e s. pour la seconde). Le comblement terminal du fossé est vraisemblablement lié aux travaux de construction du manoir, dans les années 1860. Ils se sont en effet accompagnés d'un vaste terrassement en vue de la réalisation d'une esplanade et dont le sous-sol conserve les stigmates.

L'étude démontre que cette fortification correspond à la catégorie des remparts de type massif, que son tracé, presque rectiligne, est homogène d'un bout à l'autre du plateau, depuis le coteau de l'Amasse jusqu'à celui de la Loire. Elle est incontestablement liée au projet urbain de cet oppidum, dont, pour l'instant, les indices les plus anciens qui en témoignent datent des années 100 ou 80 av. J.-C. Cette opération n'apporte aucune information chronologique supplémentaire, faute de mobilier. L'opération a également permis de mettre au jour quelques aménagements contemporains.

L'usage d'amiante et de béton armé permet d'envisager que cette construction était en usage au début du XX^e s. Elle a en tout cas été détruite avant 1949, car elle ne figure pas sur le plus ancien cliché aérien de l'IGN dont nous disposons.

Jean-Marie Laruz

Âge du Fer

AMBOISE
Clos des Gardes

Les terrains diagnostiqués, au Clos des Gardes à Amboise (Indre-et-Loire), se situent sur le haut du versant sud de la vallée de la Loire, où ils dominent la confluence du fleuve et de son affluent l'Amasse. La topographie originelle de ce secteur, occupé par de nombreux bâtiments collectifs, est de nos jours peu lisible. L'emprise du projet correspond à un ancien stade d'athlétisme de 1,5 ha, où, compte tenu de diverses contraintes (aménagements, réseaux), seuls 5 400 m² correspondant au terrain central ont pu être appréhendés. Cet équipement prend place sur le tracé d'un ancien talweg orienté sud/nord dont le profil a été totalement effacé du paysage.

Sept tranchées totalisant 476 m² ont permis de relever les différentes séquences d'arasement et de remblaiement qui ont précédé la construction et de restituer la dynamique de comblement du talweg. Son tracé sinueux traduit une origine naturelle. La séquence la plus récente livre du mobilier fragmenté et roulé témoignant de la proximité d'une occupation protohistorique. Compte tenu des arasements et des compactages relevés dans les sondages, la conservation de vestiges archéologiques semble plus que compromise dans ces terrains.

Fabrice Couvin

7, rue Rouget-de-l'Isle

Le diagnostic archéologique mené au n° 7 rue Rouget-de-l'Isle, sur l'*oppidum* d'Amboise, a livré quelques vestiges qui s'inscrivent dans la nature et la chronologie de l'occupation de ce secteur de l'agglomération gauloise et gallo-romaine.

L'opération a consisté en un décapage de 32 m² sur une parcelle étroite. Les vestiges sont apparus profondément, entre 1 m et 1,30 m (soit 102,05 m NGF et 102,40 m NGF), sous une épaisse couche de remblais moderne et contemporain.

Au total, huit structures ont été identifiées, installées dans l'épaisseur des limons en place. Ces limons ont livré plusieurs fragments de mobiliers (monnaie, objets en métal, céramiques, restes de faune) datés de La Tène D2/Auguste.

Le vestige le plus significatif est un mur, orienté est-ouest, dont seules les fondations subsistent. Son mode architectural, sa profondeur d'enfouissement et sa position stratigraphique postérieure à La Tène D2/Auguste, permettent de l'attribuer à la période gallo-romaine. Il s'inscrit dans la trame des vestiges gallo-romains découverts dans ce secteur, en particulier le sanctuaire daté

de 30 av. J.-C. au II^e s. ap. J.-C., situé à 60 m à l'ouest, et les maçonneries découvertes au nord de l'emprise.

Parmi les autres vestiges, une fosse contenant une amphore, vraisemblablement arasée dans sa partie supérieure à la période moderne/contemporaine, se trouve au nord du mur. Son abandon est daté de la fin de La Tène D2b – première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Les autres structures, localisées au sud du mur, sont des fossés peu larges, des fosses et un probable trou de poteau. Difficilement lisibles dans les limons, elles comportent peu d'éléments de datation. Seule la fosse a livré du mobilier attribué à La Tène D.

Le mobilier recueilli au cours de ce diagnostic présente un faciès chronologique et typologique conforme à celui qu'on retrouve sur l'*oppidum* d'Amboise entre les années 40/30 av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Ceci est vrai pour la céramique (notamment les amphores), mais également pour la monnaie découverte dans les limons (potin à tête diabolique classe 2c). Plusieurs objets en métal renvoient à une activité artisanale liée à la forge.

Agnès Couderc

35, rue du Petit Bonheur

Le diagnostic archéologique de 4 800 m² réalisé au 35, rue du Petit Bonheur, à Amboise (Indre-et-Loire) confirme la très forte densité de vestiges dans ce secteur de l'*oppidum*, dédié à des activités artisanales. Les 111 faits et anomalies enregistrés permettent d'estimer à plus d'un millier leur nombre total. Suite à un sous-solage systématique, jusqu'à 50 cm sous la surface, ces vestiges sont un peu plus arasés que sur la fouille du 30, rue du Petit Bonheur, cependant certains dépotoirs livrent du mobilier, de nature diversifiée, en grande quantité.

La fin de La Tène finale et la période gallo-romaine précoce (80 av. J.-C.-20 ap. J.-C.) sont peu illustrés, mais ceci probablement en raison de la préférence donnée à la fouille des structures isolées, les mieux délimitées. On peut supposer qu'une large part de ces vestiges les plus anciens est masquée par les plus récents. De fait, l'occupation la mieux illustrée concerne le courant du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. (20-150 ap. J.-C.). Aucun indice des années 150-230 ap. J.-C., période documentée sur les fouilles du même secteur, n'a été identifié.

Les vestiges consistent en fossés, ouverts ou palissadés, orientés nord/sud et est/ouest, qui semblent délimiter des parcelles ou îlots de plusieurs centaines de mètres carrés. À l'intérieur, on relève des fosses quadrangulaires ou des celliers, des fosses circulaires dont des latrines, des

trous de piquet et des trous de poteau, dont un exemplaire appartient à un bâtiment puissamment fondé, ainsi qu'un cellier appareillé et une structure semi-excavée interprétée comme un fond d'atelier. L'extrémité ouest de l'emprise semble dédiée à une activité d'extraction de matériaux, cailloutis et sables grossiers, destinés à la construction. Fait peut-être dû au hasard de l'implantation des tranchées, aucun puits ou citerne n'a été identifié, alors qu'ils sont fréquents sur les fouilles voisines.

Comme sur la fouille du 30, rue du Petit Bonheur, l'artisanat des métaux est très présent. Fait exceptionnel, il semble que le diagnostic concentre l'ensemble de la chaîne de production du fer, avec la collecte d'agrégats d'oxydes de fer (limonite), probablement issus d'argiles sidérolithiques dont des affleurements sont cartographiés immédiatement à l'extérieur du rempart ; la présence d'une structure de grillage du minerai ; l'identification de scories de fond de four et d'un possible « bouchon de tuyère », une scorie caractéristique qui se forme à la sortie du bas fourneau ; la collecte de scories de post-réduction, dont des culots jusqu'à un kilo, témoignant du compactage de masses de fer brut pour la production de semi-produits ; et enfin, la présence, en quantité, de battitures : les unes lamellaires, caractéristiques d'un travail de frappe et de mise en forme sur enclume, les autres sphériques, indiquant la réalisation de soudures à haute température. L'analyse de ces déchets laisse entrevoir

la possibilité de reconstituer tout ou partie de la chaîne de production réalisée sur l'oppidum, mais également de caractériser ses produits et éventuellement d'en suivre la diffusion.

L'étude de la faune permet d'identifier des rejets de boucherie, avec des individus jeunes de la triade – en particulier du bœuf de grande taille – illustrés par des organes caractéristiques (côtes, vertèbres, scapulas) présentant des traces de couperet. À noter, dans l'un des assemblages, la présence d'os longs de bœufs jeunes et de

réforme, concassés et fracturés frais. Ce type de manipulation, destinée à la récupération de matière grasse animale, semble correspondre à une activité de charcuterie. À noter également, la collecte de pesons qui traduisent la pratique du tissage. Sur la fouille du 30, rue du Petit Bonheur, des observations fines couplées à des analyses laissent supposer la présence de fosses de trempage liées à des activités de traitement ou de teinture des textiles ou des peaux.

Fabrice Couvin

Âge du Fer

AMBOISE

Les Châtelliers - La Butte de César

Gallo-romain

La fouille programmée réalisée au cours de l'été 2017, dans la réserve de la Butte de César à Amboise (Indre-et-Loire), constitue la troisième campagne d'intervention de ce programme commencé en 2015. Celle-ci a permis de compléter les observations des années précédentes, par l'ouverture de deux nouveaux secteurs (zone 2 et 3). Plusieurs hypothèses se sont vues confirmées et le cadre général de l'occupation de ce secteur de l'agglomération gauloise a pu être sensiblement amélioré.

Du point de vue de la chronologie, deux éléments nouveaux sont à prendre en considération. D'une part, les datations radiocarbones effectuées sur les échantillons issus de la couche humifère scellée par les remblais gaulois permettent de rattacher ce niveau à la période du Bronze final 3. Cette donnée est cruciale, au regard des connaissances sur l'occupation du reste de plateau à cette période, et des interrogations qui pèsent sur la Butte de César. D'autre part, des éléments nouveaux permettent d'allonger l'occupation de la période romaine, puisque des indices plus récents ont été mis au jour cette année (fin II^e début III^e s.). Toutefois, cette dernière reste d'une envergure limitée (un seul puits).

Les découvertes de cette année permettent de caractériser de façon plus précise les activités qui se sont déroulées dans ce secteur de l'agglomération gauloise. La voie identifiée depuis deux ans, désormais documentée par une coupe complète, dessert plusieurs structures dont un atelier du travail des alliages cuivreux d'une surface d'environ 35 m². Ce dernier est caractérisé par un nombre important d'artefacts et de structures en place.

Cette année, plusieurs indices permettent d'illustrer des activités de nature rituelle, notamment en zone 3. Ils sont représentés par des artefacts de nature variée : monnaies, vases complets, objets mutilés (amphores) et/ou votifs (amulette-cage), ainsi que des restes humains (avec un témoignage très probable d'enclouage). La présence importante et diversifiée de monnaies (dont une monnaie en électrum et une monnaie en argent à la cavalière, marqueurs des lieux de culte en Touraine) doit également, peut-être, être prise en considération pour caractériser ce nouveau secteur.

Jean-Marie Laruz

Âge du Fer

ARTANNES-SUR-INDRE

Le Clos Bruneau

L'opération de diagnostic archéologique d'Artannes-sur-Indre couvre une surface de 5,9 ha. Elle a permis la découverte de nombreux indices. Un peu de mobilier céramique issu d'une couche de colluvions et de quelques fosses suggère la proximité d'un établissement de l'âge du Bronze final qui pourrait être occulté sur l'emprise, par les vestiges plus récents. Le site principal concerne une occupation de La Tène finale qui se développe sur près de 1,4 ha. Il se caractérise par la présence de différentes fosses et trous de poteau qui ne sont pas regroupés au sein d'un enclos fossoyé.

Un puits d'accès à une galerie souterraine a également été découvert. Les parties souterraines n'ont pas été dégagées ; la datation et la fonction de cette structure demeurent incertaines. Par ailleurs, deux carrières ont été mises au jour : l'une concerne l'extraction d'un calcaire de qualité médiocre, et l'autre d'argile. Du mobilier est issu de leur comblement, mais il ne constitue probablement pas un indicateur fiable. Enfin quelques traces d'activités agricoles modernes et contemporaines sont signalées.

Philippe Salé

AZAY-LE-RIDEAU ZAC de la Loge

Le projet d'aménagement de la ZAC de la Loge à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) par la communauté de communes des Pays d'Azay-le Rideau a été l'occasion de mener un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées.

Au total onze tranchées parallèles ont été réalisées, dans l'axe de la pente dominante sud-est-nord-ouest ; une tranchée perpendiculaire nord-est-sud-ouest a été également creusée le long de la parcelle boisée. Compris entre 45 et 198 m de longueur, les profils géomorphologiques laissent apparaître des niveaux de colluvions parfois de fortes épaisseurs (plus de 1 m en bas de pente) recouvrant le substrat d'argiles à silex. Ces ouvertures couvrent une superficie totale de 3667,20 m², soit 9,5 %

de l'emprise prescrite accessible. Une partie du terrain en effet n'a pu être sondée du fait de la présence d'eau ; par ailleurs, suite aux pluies, la réactivation d'un ruisseau se déversant dans ces parcelles a provoqué l'inondation des tranchées 1 et 2.

Les structures mises au jour se composent essentiellement de fossés, qui appartiennent pour l'essentiel au réseau parcellaire moderne et contemporain. Le mobilier découvert se compose de fragments de TCA, d'ardoises et de quelques tessons de céramiques non datés retrouvés dans les niveaux de colluvions.

Agnès Couderc

AZAY-LE-RIDEAU rue du Stade

Le projet d'aménagement d'un parking à proximité du château d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) par la Ville d'Azay-le Rideau a été l'occasion de mener un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées. Localisés en bordure de l'Indre, dans la plaine alluviale, les terrains sont rehaussés de 1,30 m à 2 m de remblais modernes et contemporains. L'exploration régulière des alluvions sous-jacentes à plus de 2 m de profondeur, au moyen de passes mécaniques et de sondages profonds, n'a révélé aucun vestige ou structure ancienne. Seuls trois creusements quadrangulaires de datation moderne ont été mis au jour, mais leur fonction n'est pas déterminée.

L'étude documentaire a montré que cette zone, située à l'est du château et de ses communs, en dehors de l'enceinte du XV^e s., est un espace de prairies et de jardins au cours des périodes moderne et contemporaine. Il a peut-être été un lieu de cultures au XVIII^e s., avec vergers et des chemins de promenade. La partie nord de l'emprise, actuel parking du Pineau, est occupée au XX^e s. par des potagers. Des recherches archivistiques semblent également localiser à cet endroit au XVII^e s. des jardins appartenant au cimetière des protestants, qui n'est pas localisé.

Agnès Couderc

BLÉRÉ Montcartier

Le diagnostic archéologique, réalisé au lieu dit Montcartier à Bléré (Indre-et-Loire), a concerné une surface totale de près de 6 ha implantée dans une zone de confluence entre le Cher et une vallée secondaire. Il a permis d'identifier la présence, dans la zone nord-est de l'emprise, de nombreux vestiges archéologiques majoritairement préhistoriques déployés sur un versant de la vallée orienté vers le nord à l'endroit où le substrat comporte une profonde incision comblée par des formations quaternaires.

Ils se caractérisent, en premier lieu, par la présence de deux fortes concentrations lithiques (dénommées *locus*) paléolithiques. Par ailleurs, des nappes plus ou moins denses de mobilier lithique et céramique ont été découvertes dans deux tranchées contiguës au sein desquelles un troisième *locus* paléolithique a été postérieurement caractérisé.

Les *locus* paléolithiques ont été identifiés dans deux tranchées contiguës dans des horizons stratigraphiques pléistocènes apparentés. Le premier (Locus 1) a été re-



Bléré (Indre-et-Loire) Montcartier : une des concentrations de mobilier du Paléolithique supérieur (Nasser Djemmali, Inrap)

connu en bas de versant à l'extrémité nord de la tranchée 37, proche de la bordure d'emprise nord-ouest. Il apparaît à 1,70 m de profondeur dans une formation argilo-limoneuse au relief irrégulier et à la texture festonnée. Il est caractérisé par la présence d'un amas de débitage constitué de 536 artefacts dont l'état de conservation

est appréciable. Ce dernier a été identifié sur une faible surface et a été fouillé sur plusieurs mètres carrés dont 2/4 m² intégralement. Il présente toutes les caractéristiques d'un ensemble homogène même si une distribution verticale sensiblement dilatée sur une dizaine de centimètres, et une disposition planimétrique le plus souvent remaniée plaident pour une position secondaire de ces vestiges lithiques.

Cependant, un très bon état de surface des artefacts et la présence de quelques remontages attestent d'une amplitude relativement réduite de ces déplacements post-dépositionnels. Le débitage est réalisé au percuteur de pierre tendre permettant de réaliser une mise en forme simple des volumes, siège de séquences de débitage laminaire rectiligne et régulier ; ce dernier permettant d'obtenir des produits aux dimensions modestes. L'outillage est rare et composé d'un éclat et d'une lame retouchés.

Le Locus 2 est situé sur la partie haute du versant et a été mis au jour dans la moitié nord de la tranchée 22. Il est inscrit dans une séquence sédimentaire argilo-limoneuse dégradée et se développe sur une surface minimale de 15 m² qui a été intégralement fouillée manuellement. Il s'agit d'un amas de débitage composé de 675 artefacts dont plus de 500 esquilles. Les observations réalisées sur les produits laminaires, les déchets de taille et les remontages indiquent des objectifs de débitage analogues à ceux du Locus 1 (production de lames régulières et rectilignes), une homogénéité dimensionnelle et des techniques de taille similaires par l'utilisation d'un percuteur de pierre tendre. Deux pièces à dos constituent l'outillage mis au jour au sein de cet amas. Il s'agit de deux lames (ou fragment de lame) comportant une retouche abrupte sur un bord dont l'une d'elles semble comporter une vraisemblable retouche croisée.

L'ensemble de ces indications permet de rattacher ces deux amas aux productions à la pierre du Gravettien (environ 28 000 à 22 000 BP). Cependant, cette attribution chronologique reste très délicate en raison de la faiblesse numérique de la série et du défaut d'outillage caractéristique.

Par ailleurs, des convergences technologiques entre ces deux amas semblent permettre de suggérer leur relative contemporanéité.

Un troisième locus paléolithique semble s'inscrire dans la zone orientale basse du versant entre les tranchées 35 et 36. Il semble occuper une aire géographique d'environ 200 m² mobilisant le secteur central de ces deux tranchées voisines. Cependant, sa position stratigraphique dans les sables à bandes argileuses et sa proximité avec des tessons de céramique non tournée pose le questionnement de son intégrité que la phase de diagnostic n'a pas réussi à élucider malgré les efforts multiples consentis dans cet objectif. L'assemblage lithique de ce locus se définit, essentiellement, par la présence en nombre de nucleus à lamelles de type grattoirs carénés. Ces derniers, associés à des lames larges au profil courbe ainsi que des burins nucléiformes et un burin sur troncature, sont caractéristiques d'une occupation se rapportant à l'Aurignacien (environ 40 000 à 25 000 BP).

La dernière implantation est d'âge néolithique / protohistorique et se définit par la présence de plusieurs nappes de mobilier lithique et céramique ainsi que deux structures en creux dont l'organisation ne comporte pas de pertinence significative. La présence de ces nappes est, essentiellement, concentrée dans les tranchées 35 et 36 incluses dans des horizons sableux à bandes argileuses. Elles sont constituées d'une majorité d'artefacts en silex qui ne permettent pas de leur attribuer une appartenance chrono-culturelle précise. Le mobilier céramique dont l'état de conservation montre une altération significative, comporte des caractéristiques de fabrication peu discriminantes. Néanmoins, il a permis de rapprocher une partie de cet ensemble des phases ancienne / moyenne du Néolithique (environ -6 500 à -4 500), alors qu'un second lot semble représenter les productions de l'âge du Bronze final (environ -1 250 à -750). Le lot céramique provenant des deux structures en creux est, quant à lui, homogène et attribuable, exclusivement, à l'étape finale de l'âge du Bronze.

Nasser Djemmali

Âge du Fer
Moyen Âge

CHAMBRAY-LÈS-TOURS Rue Claude-Bernard, Les Aubuis, La Guignardière

Époque moderne

Les sondages réalisés rue Claude Bernard à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), dans un secteur déjà partiellement loti, ont permis de compléter le plan d'un enclos fossoyé de La Tène finale, identifié dans un diagnostic voisin.

Les tronçons recoupés laissent supposer un plan trapézoïdal d'un minimum de 12 000 m², avec, peut-être au nord-ouest, une partition abritant l'habitat principal. En l'absence d'autres vestiges, l'organisation de cet établissement reste difficilement perceptible. Cette absence peut s'expliquer par l'érosion des terrains, la faible surface accessible et la présence de talus situés en arrière

des fossés de plus grandes dimensions. Le mobilier, relativement abondant, correspond à des rejets d'origine domestique. Il comprend de la céramique datée de La Tène D1b (110-80 av. J.-C.), de la faune, où domine le bœuf, ainsi que des fragments de plaque de foyer et de chenets en terre cuite. Le métal semble rare.

La période médiévale est illustrée par une dizaine de tessons de céramiques émoussés (X^e-XII^e s.), collectés dans les fossés d'un réseau parcellaire attribuable aux périodes moderne et contemporaine.

Fabrice Couvin

COUESMES

Les Pendoirs

Datées de l'époque moderne par les sources écrites, les fourches patibulaires de Château-la-Vallière apparaissent également sur l'atlas-terrier du duché-pairie réalisé en 1788-1789. Toujours en élévation entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e s., la construction n'avait jamais intéressé les chercheurs, exceptés quelques érudits locaux et des éditeurs de cartes postales. En juillet 2016, une prospection pédestre avait permis de retrouver les vestiges d'un lieu de justice nécessitant d'être intégré à une thématique de recherche interdisciplinaire et européenne.

Les sondages archéologiques réalisés du 30 octobre au 3 novembre 2017 dans la forêt de Château-la-Vallière (commune de Couesmes, parcelle cadastrale 379) ont permis de redécouvrir les 4 piliers des fourches patibu-

lares. Toutes de plan circulaire (entre 1,25 m et 1,33 m de diamètre), les colonnes sont constituées d'un parement de moyennes et grosses pierres calcaires non assisées (dont de rares exemplaires très légèrement équarris) et d'un blocage interne. Parements et maçonneries de blocages sont liés par du mortier de chaux blanc, beige ou orangé très dur. Malgré 8 tranchées de sondages établies tout autour de ces « pendoirs », aucune autre structure supplémentaire n'a été découverte ni même de mobilier. Toutefois, l'étude de la construction des piliers constitue aujourd'hui la première étude archéologique d'un lieu de pendaison en France.

Mathieu Vivas

CROUZILLES

Mougon, 6 rue de l'Ancienne-Église

Préalablement à la construction d'un logement individuel au 6, rue de l'Ancienne-Église à Mougon, sur la commune de Crouzilles, un diagnostic a été prescrit. Les dimensions de la parcelle sont réduites, (720 m²), cependant cette opération a livré des résultats significatifs.

L'occupation du Haut-Empire est caractérisée par la présence de fosses riches en mobilier céramiques qui semblent liées à l'activité de production potière, qui est connue sur ce site. On retiendra notamment la présence de trois fosses dans lesquels des dolia sont posées pour servir de récipient à eau par exemple. Une sépulture de nourrisson attribuée à cette période a également

été fouillée. Quelques indices suggèrent une continuité de l'occupation jusqu'à la période carolingienne. Certains peuvent évoquer la présence de soubassements de bâtiments. Il s'agirait alors des premières structures connues à Mougon du Bas-Empire et de la période mérovingienne, mis à part les mentions funéraires. Leur fouille pourrait notamment permettre de mieux connaître le processus d'abandon de la production potière à la fin du Haut-Empire et l'organisation et la fonction du site aux périodes postérieures.

Philippe Salé

L'agglomération antique et médiévale de Mougon à Crouzilles

En 2017, l'activité du PCR portant sur l'étude du site de Mougon s'est concentrée sur la réalisation d'une synthèse reprenant les données anciennes, celles issues des opérations préventives récentes, et celles apportées par ce PCR. Les sources archéologiques sont largement majoritaires et comprennent les structures et le mobilier notamment céramique, mais les études sur les sources historiques et le bâti, participent largement au renouvellement des connaissances de ce site. Le traitement de ces informations, notamment la réalisation d'un SIG, a permis de préciser le plan de l'agglomération antique

et de proposer de nouvelles hypothèses sur l'érosion de l'escarpement de la Vienne, sur la présence d'un complexe monumental antique, et sur l'extension de l'occupation au haut Moyen Âge. De nombreuses zones d'ombre subsistent et ce site souffre de l'absence de fouilles suffisamment étendues. La synthèse de ces données sera publiée par les membres du PCR en 2019. Elle constituera également un plaidoyer pour la réalisation de fouilles programmées dans le cadre d'un PCR renouvelé.

Philippe Salé

rue de Tours, allée du Clos-des-Sources

Préalablement à la construction de logements à Esvres, allée du Clos-des-Sources et rue de Tours, sur la parcelle cadastrée D 1356p, le service régional de l'Archéologie du Centre-Val de Loire a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les sondages mécaniques réalisés ont permis la découverte de deux vestiges, un

fossé antique et une fosse plus récente (période moderne ou contemporaine), dans laquelle les ossements d'une vache ont été déposés. Ces données modestes viennent compléter le travail mené dans le cadre du PCR Evena.

Philippe Salé

ZAC des Courelières phase 1

Le projet d'aménagement concerté du quartier sud dit « des Courelières » phase 1, à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) portait sur une surface de 190 041 m². Nous estimons qu'environ 89 000 m² de la surface diagnostiquée est concernée, plus ou moins intensément, par des vestiges archéologiques.

Ils se présentent sous la forme de creusements visibles dans le substrat géologique, de constructions maçonnées et d'objets métalliques ou lithiques. Nous avons mis au jour 732 faits archéologiques dont 151 ont été testés, soit 20 %. Nous avons pu attribuer un peu plus de la moitié d'entre eux à une période chronologique.

La moitié des faits testés a livré de la céramique, lots complétés par des ramassages effectués au moment du nettoyage de surface d'un grand nombre d'autres faits. Au total, 21 % du nombre de faits a livré de la céramique, ce qui est une proportion importante.

Le mobilier métallique (monnaies et petit mobilier ou instrumentum) est abondant. Les prospections anciennes avaient déjà livré un lot remarquable de 144 objets métalliques, parmi lesquels des objets en alliage cuivreux (120 objets) de divers domaines. Plusieurs sont exceptionnels : un lot de 233 monnaies, une bague en or à intaille, une fibule zoomorphe, des objets de soin du corps ou liés à l'équipement militaire. Lors du diagnostic, les objets métalliques découverts (136 objets et 44 monnaies) présentent également un grand intérêt : plusieurs fibules de qualité, une plaque boucle, vaisselle... Ils ont été découverts dans la partie occidentale du diagnostic.

Chaque période a été définie par l'analyse du mobilier céramique, du petit mobilier et des monnaies. Nous avons défini six périodes d'occupation :

- la Tène D1b : de 110 à 80 av. J.-C.
- la Tène D2b : de 50 av. J.-C. à 0.
- l'Antiquité : de 0 à 450 ap. J.-C.
- le premier haut Moyen Âge : de 450 à 700.
- le second haut Moyen Âge : de 700 à 900.
- la période contemporaine : XX^e-XXI^e s.

La conservation des vestiges

Les vestiges sont inégalement répartis de part et d'autre de la route départementale RD86. Les trois occupations

(Tène D1b, second haut Moyen Âge et période contemporaine) répertoriées dans la partie orientale, ne se recouvrent pas. Les vestiges sont plutôt bien conservés et sont aisément détectables, bien qu'au niveau de l'enclos gaulois, des écofacts aient rendu leur discrimination difficile. La plupart des creusements sont recouverts d'une couche de terre végétale ancienne.

La partie occidentale compte quatre occupations différentes qui se superposent. L'occupation de la Tène D2b se trouve recouverte en grande partie par les vestiges gallo-romains. Ces derniers sont eux-mêmes perturbés par les deux occupations du haut Moyen Âge. Certaines zones concentrent les quatre périodes dans un petit périmètre. Les vestiges sont bien conservés. Les maçonneries gallo-romaines ont des élévations de plusieurs assises et les fondations mesurent plus de 40 cm de profondeur. Les sols intérieurs des bâtiments ont été préservés par une couche de démolition épaisse de 20 à 30 cm qui a notamment fossilisé les niveaux de sol. Elle couvre une surface d'un hectare au nord de la partie occidentale du diagnostic.

La structuration des vestiges

La partie orientale du diagnostic a livré l'occupation la plus ancienne. Elle est datée de la Tène D1b. Elle est caractérisée par un enclos fossoyé associé à des fossés parcellaires. L'emplacement des bâtiments n'a pas été défini avec précision bien que des concentrations de faits archéologiques et les quantités de mobilier les situeraient plutôt dans le tiers nord de l'enclos. L'enclos est associé à un ensemble de fossés parcellaires dont certains ont livré une quantité importante de mobilier. Cet habitat gaulois et son environnement immédiat occupe une surface d'environ 34 000 m² dont une proportion importante est constituée d'un espace intermédiaire, vide de traces archéologiques perceptibles lors du diagnostic. Cet habitat est abandonné à la fin de la Tène vers 50 av. J.-C. et se déplace vers le nord-ouest.

L'occupation de la Tène D2b a été perçue essentiellement par des fossés structurants. Elle était recouverte par les vestiges des périodes suivantes. Il s'agit d'une occupation datée entre -50 et le tournant de notre ère. Elle est composée de deux pôles. Le premier, caractérisé par

la taille de ses fossés, la densité et la richesse du mobilier archéologique, se situe au nord. Il s'agit d'un grand enclos au puissant fossé dont les modes d'occupation intérieurs n'ont pu être déterminés, car les vestiges gallo-romains et alto-médiévaux viennent s'y superposer. Le deuxième pôle est un habitat situé au sud et composé de deux parcelles séparées par des fossés. L'abondance du mobilier situe le cœur de cette occupation au milieu et plutôt vers l'ouest des parcelles, mais la fouille exhaustive de cet espace pourrait révéler une autre image. Les deux espaces sont reliés par un réseau fossoyé relié sur les angles de l'enclos.

L'occupation se poursuit durant l'Antiquité. Elle se compose de bâtiments maçonnés dont la disposition est structurée par des murs de clôture et des fossés. Nous avons mis au jour huit bâtiments aux techniques de construction similaires. Tous les bâtiments, les fossés et les murs de clôture semblent organisés selon une trame orthonormée. Les bâtiments sont pour la plupart concentrés au nord et plutôt rapprochés les uns des autres. Une zone vide pourrait correspondre à un espace de circulation nord-sud.

Le plan du site antique est différent de celui d'une villa. Il s'agit plutôt d'une agglomération ou d'un habitat groupé. L'exemple proche de l'agglomération secondaire de Chanceaux-sur-Choisille présente de très nombreuses ressemblances dans l'organisation spatiale et le plan des bâtiments.

L'occupation se prolonge par la suite durant le premier haut Moyen Âge, certains bâtiments d'origine antique continuent d'être occupés. Conjointement, une occupation se forme le long d'une voie associée à des fossés parcellaires. Puis, comme c'est souvent le cas dans les occupations alto-médiévales, 14 sépultures ont été trou-

vées (5 certaines et 9 probables) à proximité des bâtiments gallo-romains, le long de la voie ou plus éloignées, au sud du diagnostic. En plus de ces vestiges un certain nombre d'objets peu habituels sur les sites ruraux (fibule zoomorphe, plaque-boucle...) ont été découverts dans les structures des V^e-VII^e s. Tous ces éléments font de ces vestiges une occupation d'un niveau social relativement élevé.

Les travaux de recherche récents sur la genèse de l'agglomération jocondienne ont montré que le cœur du village médiéval de Joué-les-Tours ne recèle aucune trace d'un habitat gallo-romain ni d'un habitat du premier haut Moyen Âge qui aurait pu être identifié au vicus gaudiacus cité par Grégoire de Tours. Or de multiples indices, en plus des découvertes du diagnostic (notamment les fouilles de la ZAC de la Liodière, immédiatement au sud), pourraient faire de cet habitat antique et alto-médiéval le vicus dans l'église duquel Grégoire de Tours a déposé les reliques de saint Julien.

Aux VIII^e-IX^e s., l'agglomération est définitivement détruite. Il est probable que, à cette époque, le relai ait été pris par le centre paroissial de Joué-lès-Tours fouillé en 2011 par Pierre Papin, dont l'église remonte au début du VIII^e s. Néanmoins, l'occupation continue le long du chemin, sous une forme qui n'a pas pu être caractérisée ; à l'est de la route départementale RD86, deux bâtiments sur poteaux plantés ont été observés. Le mobilier découvert dans le comblement du puits F.499 montre que cette occupation restait d'un niveau social élevé. Le mobilier céramique extrêmement abondant présente un horizon peu habituel en milieu rural comparable aux lots du château de Tours.

Les périodes suivantes sont absentes.

Vincent Hirn

Époque contemporaine

JOUÉ-LES-TOURS rue Debrou

Le projet d'aménagement situé rue Debrou a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur un terrain situé au cœur de la commune de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire). Cette dernière, limitrophe de celle de Tours, est implantée sur un versant et un plateau dominant la rive gauche du Cher.

Plusieurs grands travaux d'aménagements ont, depuis les années 2000, impacté le territoire communal jocondien. La mise au jour, en 2011, de l'ancienne église paroissiale de Joué et d'une aire funéraire associée, à quelques dizaines de mètres de l'emprise du diagnostic, a, en particulier, renforcé l'attention portée à ce secteur du centre-ville.

Le maintien en élévation du bâti et la conservation du système d'évacuation des eaux de pluies ainsi que de plusieurs arbres ont amené à s'affranchir de l'ordonnement mécanique des sondages archéologiques. Seuls

six emplacements se sont révélés suffisamment larges pour une intervention.

L'opération s'est déroulée en septembre 2017. Ont été prospectés 9,4 % de la surface accessible (456 m²).

Une poignée de structures médiévales ou modernes éparées et une quinzaine de sépultures contemporaines ont été identifiées. Les premières traduisent l'occupation clairsemée du bourg jusqu'au XX^e s. ; les inhumations relèvent quant à elles du cimetière du Morier qui s'étendait à l'est de l'emprise du diagnostic entre, a minima, le début du XVII^e s. et 1930.

Ces tombes offrent l'opportunité de mieux éclairer les interactions existant entre les différents espaces sépulcraux de la paroisse de Joué.

Jérôme Livet

Après une année probatoire (2016) au cours de laquelle différents travaux ont permis de démarrer le projet, l'année 2017 a vu la poursuite de travaux déjà entrepris dans la grotte François d'Achon (La Roche-Cotard I) ainsi que sur le mobilier du site.

La totalité des parois de la cavité a été l'objet d'une couverture de 165 photographies. La figure 1 montre l'un de ces clichés, son échelle n'est naturellement valable que pour le plan principal, son numéro (SL5_26) permet de retrouver la paroi photographiée dans la cavité. Le tirage couleur en format A4 a servi à faire un inventaire-relevé de toutes les traces visibles sur cette paroi : des traces géomorphologiques, des traces animales, des traces anthropiques et éventuellement des traces indéterminées. Au cours du travail devant la paroi, des fiches concernant des traces considérées alors comme remarquables sont renseignées et toutes les informations susceptibles d'avoir une utilité sont consignées dans un carnet. Les relevés réalisés devant la paroi sont ensuite mis au propre par DAO sous Illustrator. Quatre fichiers seront conservés : un avec la totalité des traces (fig. 2) et trois autres ne portant les traces que d'une seule catégorie. Tous ces documents sont conservés dans le SIG du site.

De plus, les traces considérées comme remarquables sont photographiées, la position de l'appareil photo étant géoréférencée. Les photographies et le positionnement de ces traces seront ensuite géoréférencés grâce aux photogrammétriques prévues sur la totalité des parois ; ces documents entreront également dans le SIG.

L'année 2017 a été une année de mise au point de la méthode de relevé des traces sur ce support très particulier qu'est la craie tuffeau altérée. Ce travail s'est fait en utilisant la méthode et en suivant les conseils de M. Lorblanchet et sous la conduite pendant deux journées de Eric Robert, également spécialiste de l'art préhistorique. Cette mise au point a porté sur les traces animales qui ont été traitées comme si elles étaient des traces anthropiques afin de bien mettre au point la méthode. L'accent a évidemment été mis dès le départ sur la nécessité de bien analyser d'abord le support, ensuite seulement la trace.

Le système d'information géographique du site a été construit dès l'année 2016 (V. Delahaye). Ce SIG a été régulièrement alimenté au cours de l'année 2017, mais il est entré depuis septembre 2018 dans une phase très



Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard I, la Grotte d'Achon
(Jean-Claude Marquet)



Langeais (Indre-et-Loire) La Roche-Cotard : mise au propre de l'inventaire-relevé SL5_26 (Laureline Cinçon)

active de mise au point grâce au scan 3D (D. Morleghem) de la grotte et le travail réalisé sur les fichiers de ce scan (Y. Egels). Grâce à ce document, nous avons un plan définitif et fiable de la cavité (H. Guillemot). Les différentes couches de ce SIG sont dès 2017 en bonne voie de mise en place.

La photogrammétrie de la totalité des parois a été entreprise grâce à Yves Egels qui nous a enseigné sa méthode et a permis à A. Nguyen d'avancer dans la réalisation de ce travail essentiel. Ces photogrammétries devront être associées au SIG même s'il est encore aujourd'hui apparemment difficile d'intégrer la 3e dimension dans ce système.

Toujours dans la cavité, le recherche de nouvelles taches d'ocre a été couronnée de succès même si ces taches sont extrêmement discrètes, soit parce qu'elles sont recouvertes d'une très fine couche de calcite, soit à cause du recul (érosion par condensation de l'eau) de la paroi. Ces taches feront l'objet d'analyses aussi peu destructrices que possible, afin de valider cette présence d'ocre. Une première étude effectuée seulement sur la couleur est insuffisante et demande à être complétée par une analyse chimique.

Le démarrage de la tracéologie de l'industrie lithique (D. Wojtczak) a permis d'observer la présence de traces sur des pièces semblant en parfait état de conservation mais possédant un très léger voile limitant un peu les observations au microscope.

Une étude préliminaire géomorphologique de l'intérieur de la grotte a été réalisée par H. Camus, géomorphologue et karstologue. Celui-ci a également réalisé une étude géomorphologique et hydrogéologique du versant apportant des informations très importantes sur les faiblesses de ce versant et donnant des préconisations pour assurer une protection de la cavité et de ses parois. Une nouvelle tranche devra être consacrée à un travail plus particulier sur le revêtement des parois qui a permis l'impression et la conservation des traces anthropiques et animales.

Un mémoire de Master II a été entrepris par J.-L. Gillier (IPH, Musée de l'Homme) sur les faunes collectées en 1912 par François d'Achon, l'inventeur du site qui a vidé l'essentiel du remplissage de la grotte en quelques semaines. Les os n'ont pas été collectés couche par couche mais tous ensemble. Aujourd'hui, il convient d'essayer de les rattacher à l'une des trois couches qui constituaient le remplissage (reconstitué grâce à des lambeaux conservés de couches). Nous disposons de

plusieurs types d'indices pour tenter cette opération difficile : la présence de traces de découpe ou de traces d'ocre sur certains os qui permettent de penser à une attribution à la couche inférieure (occupation par Neandertal), la présence de traces de rongement par les hyènes qui ont occupé la cavité juste après la mise en place d'une couche de limon d'inondation de la Loire (couche moyenne), la détermination des taxons de certains os qui permettent d'aller vers la couche supérieure mise en place sous un climat glaciaire. La couleur de la surface des os pouvait également être un critère important et des essais ont été tentés par diverses méthodes.

Enfin, le problème de la datation des traces anthropiques des parois reste encore non résolu mais sans doute en bonne voie. La démonstration de l'attribution de ces traces anthropiques à l'homme de Neandertal serait évidemment de la plus haute importance puisqu'aucune cavité de France n'est reconnue comme possédant des traces à caractère symbolique aussi anciennes. La démonstration est basée sur les datations OSL de La Roche-Cotard IV qui se trouve à 17 m à l'est de l'entrée de LRC I. Validée seulement à 95 % par l'un des membres du PCR, elle pourra l'être totalement si les dates OSL effectuées par l'équipe danoise de A.S. Murray sont en accord avec l'hypothèse retenue. En 2017, une tranchée a été ouverte dans La Roche-Cotard II, immédiatement sous l'entrée de la grotte et également un sondage au-dessus de cette même entrée. Le but était de dater les colluvions en place sur le versant exactement à l'endroit de l'entrée ainsi que des blocs de tuffeau en place n'ayant jamais été soumis à la lumière du jour depuis son abandon par l'homme. C'est en effet grâce aux dates de l'occultation des blocs de tuffeau qui entourent l'entrée de la grotte que l'on pourra affirmer ou non que la grotte était inaccessible à Homo sapiens lors de son arrivée en Europe occidentale. La grotte est certes ouverte depuis 1912, date de la découverte de la cavité par François d'Achon, mais elle est dans une propriété privée clôturée de murs (ce qui l'a protégée de dégradations qui auraient, par la suite, interdit toute lecture sur ses parois) et le caractère particulier de traces laissées, conduit à une grande unanimité de plusieurs spécialistes de l'art préhistorique concernant leur ancienneté.

Le site a été inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté daté du 5 février 2018. La commission régionale a voté à l'unanimité moins une abstention pour la demande de classement.

Jean-Claude Marquet

LOCHES

Château, aile sud de la Tour Neuve

Le diagnostic archéologique n°15/0433 a été prescrit à l'occasion de travaux de réfection des sanitaires public du « site du donjon » du château de Loches. La surface de prescription d'environ 60 m², concernait l'aile sud de la « grosse tour neuve » – couramment dite, à tort, « tour Louis XI » – ainsi que l'espace adjacent à l'est. Bien que le projet initial du Conseil départemental ait finalement été en partie abandonné et largement minimisé, des interventions archéologiques multiples ont été réalisées dans le cadre de cette prescription, qui se sont étalées de septembre 2015 à février 2017. Deux sondages ma-

nuels ont été effectués dans l'extension quadrangulaire sud de la tour, effondrée en 1815, ainsi qu'une surveillance des travaux d'installation de nouveaux sanitaires dans l'espace adjacent à l'est. En parallèle, une étude archéologique du bâti de toute la zone prescrite, réalisée à partir de relevés lasergrammétriques, a été menée dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master 1. L'opération offrait par ailleurs l'occasion d'une mise à jour de la documentation archéologique et historique concernant ce témoignage de l'architecture royale sous Charles VII.

Pierre Papin

Moyen Âge

LOCHES

Le château

La fouille programmée de 2017 est la cinquième campagne effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches, et la deuxième à l'emplacement d'un vaste bâtiment interprété comme une grande salle et datée du XI^e s. Le principal objectif était de mieux documenter l'édifice, par l'ouverture d'une nouvelle fenêtre de 77 m² dans la continuité de la première. L'extension au nord-ouest jusqu'au rempart actuel permettait également de mieux comprendre l'articulation du bâtiment avec les systèmes de fortifications successifs. Dans la mesure du possible, l'exploration des niveaux antérieurs à la construction de la grande salle constituait un enjeu supplémentaire pour cette campagne.

La fouille n'a pas permis d'atteindre le substrat calcaire. Les niveaux anciens, pré et protohistoriques, mis en évidence lors des campagnes précédentes, n'ont donc pas été atteints. Cependant, la présence d'un mobilier résiduel toujours aussi abondant atteste, de nouveau, une occupation dès le Néolithique, jusqu'à La Tène.

L'un des faits principaux de la campagne de 2017 est la découverte d'une portion de la fondation d'un mur d'enceinte en grand appareil, daté de la fin du V^e s. ap. J.-C. Il s'agit de la première attestation archéologique du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours à Loches. La fouille atteste ensuite une occupation à l'intérieur de la fortification, non caractérisée en raison de l'étroitesse des fenêtres d'observations. Cette occupation s'étend chronologiquement jusqu'au début du XI^e s., avec une interruption (marquée par un *hiatus* stratigraphique) durant les VII^e et VIII^e s. À la fin du IX^e s. et au X^e s., l'installation d'un bâtiment en matériaux périssables est attestée. Celui-ci est démolé au début du XI^e s. pour la construction de la grande salle. Plusieurs nouvelles informations capitales ont été acquises à propos de l'édifice aulique. Concernant son organisation verticale et horizontale, la non découverte d'un refend ou de piliers centraux amène à revoir les précédentes hypothèses de restitutions : il s'agissait d'un bâtiment à un seul volume, consacré uniquement à l'apparat, mesurant plus de 16 m de large hors-œuvre, et possédant donc une charpente

d'un seul tenant, dont la faîtière devait culminer à environ 15 m de hauteur.

Une autre information essentielle sur la chronologie de l'occupation de l'édifice a été livrée par l'étude du mobilier céramique. Les données chronostratigraphiques permettent aujourd'hui d'affirmer que l'édifice est bâti durant les premières décennies du XI^e s., et serait donc l'œuvre de Foulque III Nerra. La fouille a également prouvé que le bâtiment a subi une dégradation relativement rapide, ayant entraîné la nécessité d'une reconstruction totale du mur gouttereau nord-ouest, puis, l'ajout de contreforts au



Loches (Indre-et-Loire) le château : sous les états médiévaux du rempart, les vestiges du *castrum* du V^e s. (Pierre Papin, CD37)

cours du XII^e s. La présence d'un arrêt net de l'occupation à la fin du XII^e s. a par ailleurs été confirmée.

À la suite d'un nouveau *hiatus* stratigraphique, le bâtiment est réoccupé à la fin du XIV^e s., probablement pour y installer les ateliers du grand chantier de construction des nouveaux logis, par Louis I^{er} d'Anjou. Le bâtiment est détruit à la toute fin du XV^e s. Concernant les remparts les données de la fouille montrent que le tracé du *castrum* du Bas-Empire reste actif jusqu'à cette époque tardive, après avoir subi au moins deux restaurations

ou reconstructions plus ou moins importantes au début du XII^e s., puis au début du XV^e s. Un mur de braie est édifié au-devant de ce rempart à la fin du XII^e s. ou au début du XIII^e s., correspondant au tracé actuel. Celui-ci deviendra l'unique mur de fortification suite au démantèlement du premier rempart à la fin du XV^e s., en même temps que la démolition de la grande salle. Le secteur est alors réaménagé en jardins d'agrément, et le restera jusqu'à nos jours.

Pierre Papin

Néolithique
Âge du Bronze

PUSSIGNY rue du Port

Gallo-romaine
Époque moderne

Le diagnostic archéologique mené rue du Port à Pussigny (Indre-et-Loire) s'est révélé positif. Des tessons néolithiques ou protohistoriques, un réseau de fossés tardo-antiques et quatre structures contemporaines ont ainsi été mis au jour, enrichissant la connaissance du patrimoine archéologique de la commune.

L'occupation ancienne de la région pussinoise est déjà attestée par les nombreuses prospections pédestres couvrant le secteur depuis 1972. Les vestiges reconnus au cours de cette intervention s'intègrent parfaitement à

l'important corpus d'indices clairsemés témoignant d'une activité humaine mais qui, malheureusement, n'autorisent pas une caractérisation détaillée de l'habitat ni de l'aménagement du territoire.

La proximité du projet par rapport à l'église Saint-Clair a également participé à la décision d'entreprendre le diagnostic. Aucune sépulture ou structure funéraire n'a cependant été exhumée au cours de l'opération.

Jérôme Livet

Âge du Fer

RICHELIEU Les Justices, La Pointe, La Vallée des Vaux, Côteau des Vaux

Le projet d'achèvement du contournement ouest de la ville de Richelieu (Indre-et-Loire) a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise du projet d'aménagement couvrait majoritairement la commune de Richelieu et très partiellement celle de Pouant située dans la Vienne (11,4 % de l'emprise du projet). Seule la partie située en Indre-et-Loire a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique sur un peu plus de 11,5 hectares.

Au droit du projet, le substrat est constitué de formation du tertiaire : calcaire de l'Oxfordien se présentant sous forme de bancs de plaquettes ou sous marneuse sur la majorité du projet et sables glauconieux roux assez argileux plus localement au nord. Le substrat affleure à 20 ou 30 cm de profondeur.

Les connaissances sur le contexte archéologique et historique avant la construction de la ville nouvelle ordonnée par le cardinal de Richelieu sont très peu nombreuses. On peut toutefois mentionner la découverte et la fouille, en 2002, d'une partie d'un ensemble funéraire mérovingien (35 sépultures). Cet ensemble funéraire ne se prolonge pas sous l'emprise du projet de déviation.

Le diagnostic a mis en évidence un petit bâtiment sur quatre poteaux de la fin de la protohistoire isolé au sud du projet. Le reste des faits découverts concerne la période contemporaine. Il s'agit d'éléments relatifs à l'exploitation agricole du territoire au nord-ouest de la commune : chemins ruraux et fossés bordiers, parcellaires ou agricoles. La plupart de ces vestiges sont visibles sur le cadastre de 1836 (ADIL 3P2/196/002 et 003).

Matthieu Gaultier

Moyen Âge

LA ROCHE-CLERMAULT Centre bourg, église Saint-Martin

Le projet de restauration de l'église Saint-Martin de La Roche-Clermault (Indre-et-Loire), et la mise en place de réseaux d'eau pluviale et de drains à proximité de l'édifice, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. L'église de La Roche-Clermault, dont les parties les plus anciennes

remonteraient au XII^e s., occupe une position particulière, en dehors du village le long d'un axe antique tandis que le bourg médiéval se développe au nord-est de celle-ci.

L'opération s'est déroulée du 29 mai au 15 juin 2017, soit onze jours de terrain, mobilisant deux personnes sur le

terrain la première semaine et un archéologue du bâti (trois jours) pour les relevés. Un renfort d'équipe et un allongement de la durée de l'opération ont été nécessaires pour gérer les nombreux vestiges découverts, ainsi les deux dernières semaines, l'effectif est passé à trois fouilleurs.

Le diagnostic s'est déroulé en deux parties : l'ouverture de tranchées sur l'emprise des travaux et un relevé photogrammétrique réalisé par Nicolas Holzem (Inrap). Celui-ci a permis l'analyse des vestiges architecturaux de la façade sud de l'église qui pourra servir d'amorce à une étude du bâti.

L'opération archéologique autour de l'église Saint-Martin s'est révélée dense en vestiges tant funéraires qu'architecturaux. Ils apparaissent dès 0,55 m sous la surface du sol actuel (42,23 m NGF) au sud de l'église et 0,50 m (41,70 m NGF) au nord. Le substrat a été atteint dans les tranchées 3 et 4. Tranchée 3, il a été observé à 3 m sous le sol actuel (39,43 m NGF), permettant d'évaluer l'épaisseur totale de la couche sépulcrale à 1,90 m. Tranchée 4, il est atteint à 41,40 m NGF.

Trente-sept vestiges ont été identifiés dont quatorze sépultures avérées, plus quatre supposées sur le secteur 1 (au nord de l'église) et quatre sur le secteur 2 (au sud de l'église). Six murs, deux maçonneries et un massif empierré, deux trous de poteaux, deux sols aménagés, une tranchée de fondation et une fosse ont également été mis au jour sur le secteur 2. Plusieurs éléments attestent une occupation antique à proximité du site : tessons et nombreux fragments de tegulae, parfois d'aspect frais. Cependant, ces différentes découvertes ne permettent pas de la caractériser plus finement.

Par ailleurs, si on peut supposer l'existence d'un lieu de culte et/ou funéraire antérieur à l'église actuelle, il n'a pas été observé lors de l'opération. En outre, aucun sarcophage n'a été mis au jour lors de l'opération, mais l'intégralité de la séquence funéraire n'a pas été fouillée. Il semble, toutefois, que l'hypothèse d'un premier village déserté autour de l'église, comme celui mis au jour autour du cimetière de Cinais en 1973 (Provost 1988 : 54), soit à exclure. Ainsi, la question de la position particulière de l'église en dehors du village n'a pas pu être résolue.

Le diagnostic archéologique a permis de mieux cerner l'emprise funéraire, notamment moderne et contemporaine. Des sépultures ont été observées au nord et au sud de l'église. Bien qu'elles ne soient pas toutes datées, ces tombes indiqueraient qu'au moins à une période donnée, le cimetière devait être présent sur les trois côtés nord, ouest et sud. Il est également possible que le cimetière se soit développé aussi du côté est, comme le montre les sources textuelles (ADIL G835, 1764), derrière le chevet de l'église. Cependant, le décaissement opéré dans cette parcelle, probablement à une date relativement récente, interdit toute prospection dans ce sens. Il est possible que le cimetière paroissial se mette en place dès le XI^e s., en même temps que l'érection, dans son plan actuel, de l'église. Cette tendance de polarisation autour des nouveaux ensembles ecclésiaux et funéraires s'intensifie, en effet, au cours du XI^e s., comme

le montre Michel Lauwers. Ce mouvement forçant les clercs à forger de nouvelles définitions permettant de concilier les deux dimensions de l'Ecclesia, désormais entendue comme communauté spirituelle englobant la société des chrétiens et les terres des morts. Lieux de culte et espaces funéraires ne forment alors plus qu'un seul et même espace, conduisant ainsi à la sacralisation de la « terre des morts » (Lauwers 2005 : 13).

Au sud de l'église, une première construction, qui recouvrirait les inhumations, est mise en place entre le XI^e et le XIII^e s. et témoignerait de la reconfiguration de l'espace sacré avec la reconstruction de l'église et la modification de l'emprise du cimetière. On observe un phénomène similaire en Touraine à Rigny-Ussé (Zadora-Rio et Galinié 2001) et Joué-lès-Tours (Papin et al. 2015), mais aussi sur l'ensemble du territoire (Lauwers 2010, logna-Prat 2006).

Autour du XIV^e s., un second édifice parallèle à l'église est érigé. Il pourrait correspondre au presbytère, comme celui retrouvé lors de la fouille de Rigny-Ussé (Zadora-Rio et al. 1992 : 106-112). Le bâtiment de La Roche-Clermault, après restitution, atteindrait des dimensions comparables à ce dernier. Le mobilier céramique mis au jour montre une occupation domestique similaire aux sites élitaires urbains ou ruraux de la Touraine (Husi 2015 : 129) ou l'enclos fossoyé de Vivy Le Perray (Moréra-Vinçotte 2012 : 206-207). L'effondrement et la reconstruction du clocher au XV^e s. expliquerait sa destruction et/ou son abandon. Cette parcelle, au sud de l'église, est mise en culture au plus tard au XVII^e s.

L'étude du mur gouttereau sud de l'église montre un édifice non figé qui a connu de nombreux remaniements, notamment au XIII^e s. avec la destruction de l'absidiole et du bras nord du transept et son remplacement par un clocher achevé au XV^e s. Sur ce mur, on peut lire les vestiges d'une « chapelle » détruite à la fin du XVIII^e s. probablement lors de la campagne de travaux du caque-toire. Ces différentes reconstructions et restaurations ont fortement modifié cette partie de l'église et complexifié la lecture des vestiges architecturaux.

Isabelle Pichon

ADIL G835, 1764 : Archives du clergé séculier (X^e-XVIII^e siècles). Série G, G.835 (1598-1787)

Husi 2015 : HUSI P., « Chinon : le site du Fort Saint-Georges », in : Husi P. (dir.), *La céramique médiévale et moderne dans le Centre-Ouest de la France, transformation des aires culturelles dans la longue durée (6^e-19^e s.)*. Rapport d'activité triennal 2013-2015, Orléans S.R.A. Centre.

logna-Prat 2006 : LOGNA-PRAT D., *La maison Dieu : une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800- v.1200)*, Paris, Seuil, 2006. 683 p., L'Univers historique.

Lauwers 2005 : LAUWERS M., *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubrier, 2005, Collection historique.

Lauwers 2010 : LAUWERS M., « Circuit, cimetière, paroisse - A propos de l'ancrage ecclésial des sites d'habitat (IX^e-XIII^e siècle) », in YANTE J.-M., BULTOT-VERLEYSEN A.-M. (éd.), *Autour du village: établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e-XIII^e siècles)* : actes du colloque international Louvain-la-Neuve, 16-17

mai 2003, Turnhout : Brepols, coll. « Publications de l'Institut d'études médiévales ».

Moréra-Vinçotte 2012 : MORÉRA-VINÇOTTE I., Premières synthèses sur les productions céramiques de sites de consommation en milieu rural en Pays de la Loire du V^e au XV^e siècle, in : VALAIS (A.) – *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*, Tome 1 : Les synthèses : 177-224.

Provost 1988 : PROVOST (M.), *L'Indre-et-Loire*, Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 1988, CAG; 37.

Zadora-Rio et al. 1992 : ZADORA-RIO E., GALINIÉ H., BARON M.-C., HUSI P., JOUQUAND A.-M., MARTINEAU M.-C., MASCLA J.-M., POIROT A., RODIER X., THEUREAU C., « Fouilles et prospections à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire) », rapport préliminaire 1986-1991, *Revue archéologique du Centre de la France*, 1, p. 75-166.

Zadora-Rio et Galinié 2001 : ZADORA-RIO E., GALINIÉ H., « La fouille du site de Rigny, 7^e-19^e s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière ». Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999), *Revue archéologique du Centre de la France*, 40, p.167-242.

Moyen Âge

SAINT-BAULD Église Saint-Bauld

L'opération de diagnostic archéologique menée au pied de la nef de l'église de Saint-Bauld, dans l'ancien cimetière, a permis de faire plusieurs découvertes importantes sur l'histoire et les origines du village. Désormais, sources anciennes et sources archéologiques semblent coïncider pour permettre de proposer un véritable établissement de la population à partir du début du XI^e s., au moment de la construction d'une église et d'un bourg sous l'impulsion de l'abbaye de Cormery. Sans doute, une occupation a déjà existé auparavant puisqu'une dizaine de tessons de céramique de l'époque gallo-romaine et du VII^e s. ont été découverts redéposés dans les sépultures du Moyen Âge. Mais rien qui semble à ce point significatif pour garantir la continuité d'un peuplement important du secteur entre l'Antiquité et le XI^e s. En tous cas, il serait très imprudent de relier ces maigres traces d'occupation avec la présence, à cet endroit, de l'ancien lieu de culte à saint Bauld, connu seulement à travers une mention du IX^e s.

Les parties anciennes de l'église peuvent être décomposées en deux phases : d'abord, une simple nef ouvrant

sur un chœur quadrangulaire, réalisés avant 1025 ; puis un petit clocher datant peut-être de la deuxième moitié du XI^e s. La sépulture la plus ancienne retrouvée dans le sondage a été datée par radiocarbone entre les années 1036 et 1156 ; ce qui signifie sans doute qu'il n'y avait pas de zone funéraire avant l'établissement de l'église.

À la fin du XV^e s., la branche cadette de la famille Isoré investit sur le territoire et fait construire un château au lieu-dit Fontenay. Jean, le premier seigneur dont on est certain qu'il se faisait appeler Fontenay-Isoré, en est peut-être le commanditaire. C'est sans doute aussi lui qui a fait agrandir l'église en la dotant d'un nouveau chœur et d'une chapelle seigneuriale dont les clés de voûtes portent les armoiries de la famille. Ces travaux sont peut-être à l'origine d'un réaménagement du cimetière. Au milieu du XIX^e s., des travaux d'ampleur ont détruit une très grande partie du cimetière laissant ainsi les 4/5^e de la parcelle vide de tous vestiges. Les ossements ont vraisemblablement été récupérés et transférés dans le nouveau cimetière, créé au XVIII^e s. à l'extérieur du village.

Samuel Riou

Paléolithique

Néolithique

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

ZAC Ménardièrre Lande Pinauderie phase 2

Âge de Bronze

Moyen Âge

Le diagnostic est situé dans le secteur nord-est de la commune de Saint-Cyr-sur-Loire. Il fait suite au projet d'extension de la zone d'aménagement concerté Ménardièrre, Lande et Pinauderie (phase 2). L'opération a permis d'identifier une fréquentation humaine des lieux du Paléolithique moyen jusqu'à nos jours.

La découverte de pièces lithiques datées du Paléolithique moyen ne témoigne pas d'une occupation importante mais permet de compléter le corpus.

Quelques fosses datées du Néolithique et de la Protohistoire ancienne ont été découvertes. L'une d'entre elles pourrait être le témoin d'un rejet de foyer, ce qui laisserait supposer un habitat proche.

Au nord de l'emprise, trois fossés probablement antiques ont livré très peu de matériel. En revanche, le matériel ré-

colté dans le comblement d'un fossé médiéval était plus abondant. Daté plus précisément de la seconde moitié du XII^e s. ou de la première moitié du XIII^e s., il pourrait être le témoin d'un rejet domestique qui indiquerait la proximité d'un habitat.

Au nord de l'emprise, de nombreuses fosses de plantation contemporaines ont également été observées.

Il est également à noter que la datation de nombreuses fosses reste indéterminée. Les données archéologiques issues du diagnostic permettent de compléter les informations sur la fréquentation anthropique du plateau de Tours nord, des périodes les plus anciennes aux plus récentes.

Laure Fabien

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Parc de la Montjoie

Localisé sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique du Parc de la Montjoie a permis d'identifier une fréquentation anthropique des lieux à l'Antiquité et d'apporter quelques éléments de datation aux phénomènes naturels de colluvionnement touchant ce secteur du plateau tourangeau.

Les quelques structures archéologiques exhumées suggèrent une mise en valeur des lieux à la période antique. L'activité d'extraction de matériaux calcaires est attestée. Les fossés découverts évoquent la mise en place d'un parcellaire dont l'orientation est identique à celle du par-

cellaire actuel. La présence de TCA antique laisserait supposer l'existence de structures bâties en périphérie de la surface diagnostiquée. Ces bâtiments appartiendraient à un établissement rural inédit.

En conclusion, le diagnostic mené au Parc de la Montjoie souligne le fort potentiel archéologique pour la période antique sur cette partie du plateau tourangeau, surplombant quasiment la Loire.

Grégory Poitevin

TAUXIGNY

ZAC du Node Park Touraine tranche 2

Un diagnostic a été réalisé à Tauxigny (Indre-et-Loire), à l'occasion de l'extension de la ZAC Node Park. Il s'agit de la deuxième phase d'intervention, la première ayant eu lieu en 2006. Les vestiges se rapportent à un parcellaire du Haut-Empire, situé au sud de la parcelle, et qui se développe en dehors de l'emprise. Il est vraisemblablement associé à un établissement gallo-romain, connu par des prospections aériennes.

Par ailleurs, trois carrières d'extraction de marne calcaire ont été identifiées. Leur morphologie est très comparable (bords droits, fonds plat), mais elles sont situées à plusieurs centaines de mètres les unes des autres. L'une d'elles est comprise entièrement dans l'emprise du projet. Son volume est estimé à au moins 750 m³. Compte

tenu de leurs caractéristiques, ces carrières répondent probablement à une activité spécialisée et de grande ampleur, liée à la production de chaux. Plusieurs indices permettent de les attribuer à la période gallo-romaine (au moins au I^{er} et II^e s.). Des exemples très similaires ont été identifiées sur la commune voisine de Truyes. On notera que le lieu-dit auquel sont attachées ces découvertes (Aubigny), est attesté dès 810 dans le cartulaire de l'abbaye de Cormery sous la forme Albinicum, qui est parfois traduit par « domaine à la terre blanche ».

Les autres découvertes sont des portions de fossés qui correspondent aux limites indiquées sur le cadastre napoléonien. D'autres ne sont pas datées.

Jean-Marie Laruz

TOURS

ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau

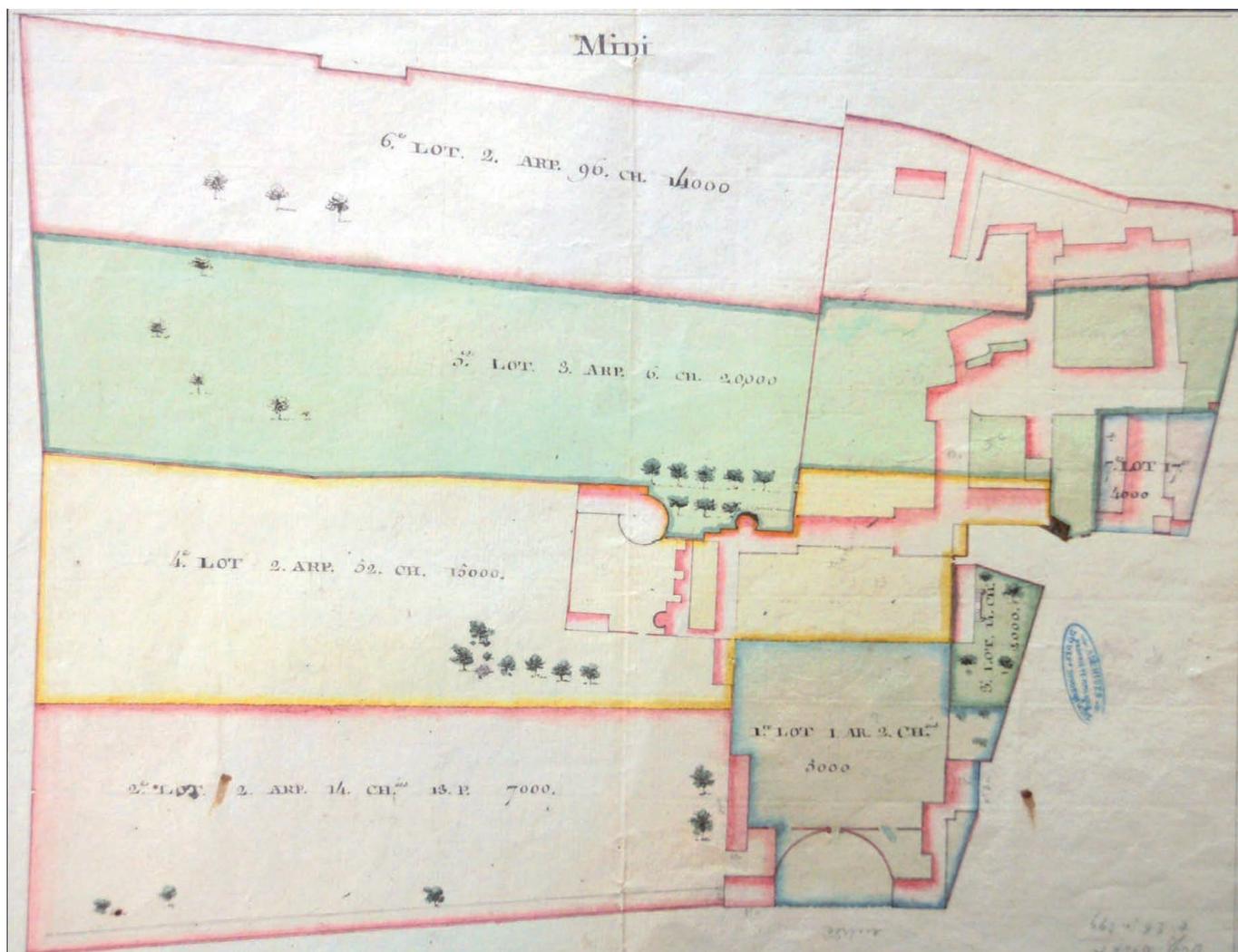
Le diagnostic archéologique réalisé en 2017 dans l'emprise des casernes Beaumont et Chauveau, à Tours, complète une première tranche opérationnelle réalisée en 2014 (Fouillet, Gardère 2014). Les deux interventions portent sur 108 762 m².

Les 81 227 m² explorés en 2017 à près de 7,50 % (6 100 m²) ont livré une concentration importante de vestiges archéologiques. La possibilité d'explorer une superficie de plus de huit hectares en milieu urbain et, plus encore, l'opportunité d'étudier et d'accéder archéologiquement à l'intégralité d'un enclos d'abbaye royale sont tout à fait exceptionnelles.

L'abbaye bénédictine de Beaumont correspond sans doute à la plus grande communauté féminine établie en Touraine aux époques médiévale et moderne. Ce diagnostic archéologique, et l'étude documentaire et archivistique menée en parallèle, apportent un éclairage nouveau sur cette abbaye et sur le bourg même de Beaumont qui constitua longtemps une commune indépen-

dante, avant d'être réunie à celle de Saint-Étienne-Extra en 1823, elle-même intégrée à celle de Tours en 1863. La confrontation des données archéologiques, des observations géomorphologiques et des textes d'archives a permis d'appréhender l'évolution de la forme du paysage de la zone d'étude et de définir selon quels rythmes il a été transformé par l'homme (remblaiement des varennes, assèchement et canalisation des cours d'eau...).

Les occupations antérieures à l'installation de l'abbaye sont lacunaires et sporadiques. Elles sont principalement caractérisées par des vestiges mobiliers qui couvrent une large amplitude chronologique comprise entre le Mésolithique et la Protohistoire dans l'emprise de la caserne Beaumont. Deux concentrations de mobilier ont ainsi pu être individualisées à la base de la stratigraphie, au nord et au sud du site de Beaumont. Quelques creusements sont possiblement rattachés à ces occupations, mais ils sont mal caractérisés et mal datés. Des indices d'occupation gallo-romaine ont été découverts au nord de la rue du Plat-d'Étain dans la caserne Chauveau, mais dans



Tours (Indre-et-Loire) ZAC des Casernes Beaumont-Chauveau : plan général de l'abbaye de Beaumont à la fin du XVIII^e s. (ADIL, H763PL)

un autre contexte chronostratigraphique. En effet, de ce côté de la rue, du matériel antique, essentiellement de la TCA et de la faune, repose directement sur le substrat calcaire.

Les vestiges d'un parcellaire fossoyé ancien ont été mis au jour dans la caserne Beaumont. L'étude des mobiliers montre qu'il a pu être abandonné au plus tôt, au début du XII^e s. La mise en place de ce parcellaire pourrait être antérieure à la fondation de l'abbaye ou suivre celle-ci de près. Il témoigne de la mise en valeur du terroir à cette époque.

Selon les sources écrites, l'abbaye Sainte-Marie de Beaumont est fondée en 1002 à l'emplacement d'une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Miracles. Le diagnostic n'apporte pas d'information sur cet édifice culturel, potentiellement fondateur du site. La présence de sépultures recoupées par l'église du XI^e s. suggère cependant l'existence d'un lieu de culte antérieur associé à un premier cimetière.

La densité des vestiges mis au jour dans la partie ouest du site montre que l'abbatiale romane fondée au début du XII^e s. connaît une longue histoire architecturale, d'autant plus importante qu'elle demeure en fonction jusqu'à la fin du XVIII^e s. Si l'église abbatiale du tout début du

XI^e s. a pu être identifiée, il faut souligner qu'il est impossible par le seul biais de ce diagnostic, d'identifier clairement les transformations architecturales intervenues sur près de huit siècles, d'autant moins que ce type d'occupation ne présente, a priori, aucune interruption et que les éléments de datation sur ce site sont bien souvent lacunaires. Certaines hypothèses d'ordre architectural peuvent néanmoins être proposées. Ainsi, le diagnostic a montré l'adjonction possible d'un narthex au-devant de la nef dans le courant du XI^e s. ou plus vraisemblablement au XII^e s. Cette information est inédite. L'exploration du transept nord montre qu'il a aussi subi de profonds remaniements. Un bâtiment puissamment fondé d'environ 7 m sur 5 m pouvait constituer originellement l'extrémité du transept initial. Cette construction monumentale est détruite avant le démantèlement de l'abbaye à la fin de l'époque moderne et ne figure pas sur les différents documents iconographiques consultés. Plus au sud, la galerie méridionale du cloître connaît deux états de construction bien distincts.

Les autres bâtiments de l'abbaye, le logis abbatial encadré de deux pavillons, le pigeonnier et, au nord de l'emprise, le portail d'entrée dans la cour de l'enclos séculier sont vraisemblablement modernes. Ils interviennent après une phase de remblaiement très mas-

sive qui concerne toute cette partie nord-ouest du site de Beaumont.

90 sépultures ont été identifiées dans toute la zone concernée par le bâti religieux et son pourtour. Les zones d'inhumations propres à la congrégation de religieuses et celles correspondant au cimetière paroissial de l'église Saint-Jean de Beaumont n'ont pas pu être clairement distinguées lors du diagnostic. Des inhumations alto-médiévales antérieures à l'église du XI^e s. ont également été mises au jour. L'ensemble des architectures funéraire de la période médiévale rencontrées est représenté par une prédominance du cercueil. Des inhumations en coffre de pierre ont également été identifiées, ainsi qu'un sarcophage démuné de couvercle, a priori en position secondaire. Les tombes sont toutes orientées.

Une petite aire funéraire isolée a été découverte à l'extrémité orientale de la zone d'étude. 17 sépultures sont dénombrées sur une surface minimale de 100 m². La datation de ce cimetière, encore imprécise, est comprise entre le début du XVI^e s. et la fin du XVIII^e s. L'ensemble cémétériel se présente sous la forme d'au moins deux, voire trois rangées de tombes nord-sud. Les corps sont déposés en cercueil. Des anomalies sanitaires (tuberculose) et des modes de dépôt atypiques (individus tête-bêche dans un même cercueil, sujet déposé après décollation ?) interpellent sur cet ensemble à l'organisation spatiale cohérente.

À la Révolution, l'abbaye est déclarée bien national et les religieuses sont dispersées. Durant le XIX^e s., l'abbaye est démantelée, à l'exception du Pavillon de Condé et de quelques dépendances. Les vestiges de cette période ne sont pratiquement concernés que par des récupérations de matériaux, les maçonneries principalement.

De 1866 à 1913, l'Hospice général de Tours gère le site de l'ancienne abbaye. La propriété est exploitée en cultures maraîchères. En 1913, l'État acquiert le site de Beaumont pour y établir un immeuble destiné à l'installation d'une caserne d'artillerie. Celle-ci est construite au sud de la rue du Plat-d'Étain, en face d'un site déjà acquis par l'Armée en 1876, dédié à la gestion des subsistances d'où son nom « Parc à fourrages ». Cette caserne prend le nom de sous-lieutenant Chauveau après 1945. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le site des casernes sert de dépôt de ravitaillement. Elles sortent intactes du conflit. Quatre tranchées d'époque contemporaine ont été découvertes au nord de la zone d'étude. Elles pourraient correspondre à des infrastructures d'abri de défense passive. En 1991, les casernes sont destinées à l'École d'Application du Train.

Nicolas Fouillet

Fouillet, Gardère 2014 : FOUILLET N., GARDERE P., avec la collab. TRICOIRE J., MARSOILLIER B., CUNAUT M., MAHY P., Tours, Indre-et-Loire, Crous, rue du Plat d'Étain, ZAC des casernes Chauveau et Beaumont (tranche 1a) 37 261 120 AH : rapport intermédiaire de diagnostic, Pantin : Inrap, 54 p.

En 2017, le travail de terrain a concerné trois espaces distincts : l'emprise de l'ancienne abbatale gothique (zone 1), celle de l'hôtellerie (zone 4) et les terrasses occidentales (zone 6).

En zone 1, la fouille des niveaux antiques situés dans les parties protégées par une toiture est maintenant terminée. Le plan comme la chronologie des premières constructions antiques sont désormais mieux cernés, de même que les transformations subies par ces bâtiments au cours de l'Antiquité tardive peuvent être mieux restituées. Quelques nouveaux travaux enrichissent nos connaissances sur la crypte romane mais, pour l'abbatale de cette époque, les recherches ont surtout porté sur la façade de son second état, marqué par un allongement en direction de l'ouest. Un sondage a été implanté en vue d'identifier cette limite occidentale sans que l'entreprise ne soit couronnée de succès. Il a simplement été possible d'observer une partie du sol de cette église romane agrandie, constitué de carreaux de terre cuite. Ce sondage livre également des informations complémentaires sur la nature et la chronologie du chantier de l'abbatale gothique.

En zone 4, la fouille des niveaux du haut Moyen Âge et de l'Antiquité tardive s'est achevée. Sous un important

remblai enlevé mécaniquement, une épaisse couche de terres noires – déjà partiellement fouillée – a livré de nombreuses scories, des fragments d'andouillers et des fragments de terres cuites architecturales, dont une antéfixe à décor chrétien. L'ensemble est associé à de la céramique des V^e et VI^e s. De probables niveaux de sols intérieurs sont présents mais les murs associés sont entièrement récupérés. Tout ceci atteste la coexistence d'une activité artisanale et de bâtiments dans ce secteur. Par la suite, un nouveau mur a été construit, lequel a connu plusieurs phases d'aménagements. Plusieurs indices – colonnette, modillon en terre cuite architecturale, qualité de la maçonnerie – invitent à y reconnaître les vestiges d'un édifice cultuel plusieurs fois remanié, utilisé jusqu'au VII^e s. au moins. L'orientation des maçonneries ne suit pas du tout la trame de la plupart des murs repérés sur le site : elles pourraient appartenir à une abside à pans coupés (?).

En zone 6, une trentaine de sépultures rupestres a été identifiée – en deux ans – sur la première terrasse, désormais entièrement fouillée. La plupart sont pillées, mais deux fosses ont livré les restes d'individus en place. La campagne de cette année invite à rattacher au haut Moyen Âge l'ensemble de ces inhumations qui ont, pour

certaines, précédé la construction d'un lieu de culte partiellement troglodytique. Plusieurs fois remanié au haut Moyen Âge et reconstruit sur un plan plus vaste au XII^e s., il correspond à l'oratoire Notre-Dame-des-Sept-Dormants, largement détruit par un effondrement du coteau intervenu en 1747.

Les sondages réalisés dans les terrasses supérieures n'ont pas livré d'autres sépultures. D'une manière plus générale, les niveaux médiévaux y ont presque totalement disparu

Élisabeth Lorans, Thomas Creissen

Moyen Âge

TOURS

124 bis - 134 avenue André-Maginot

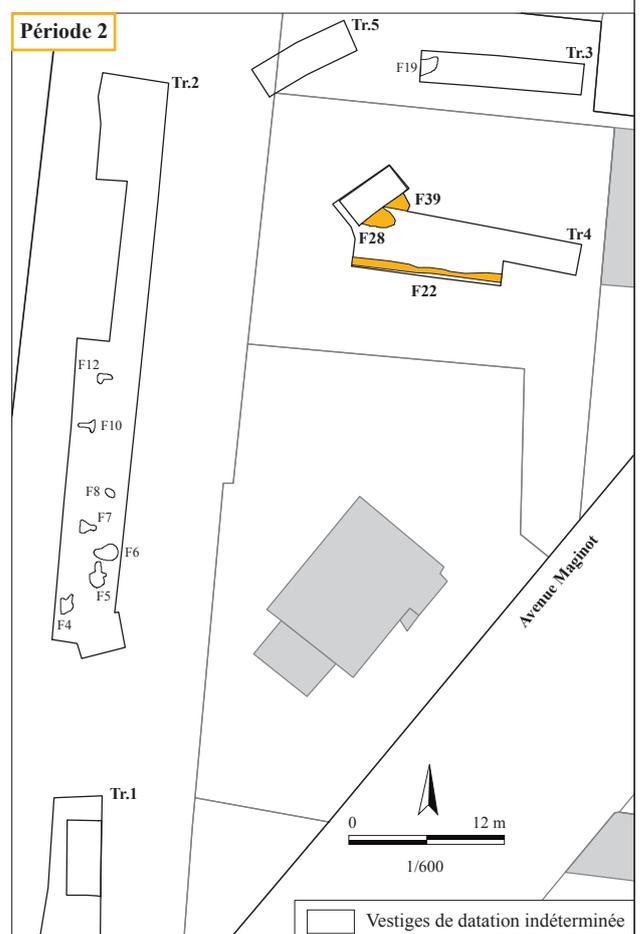
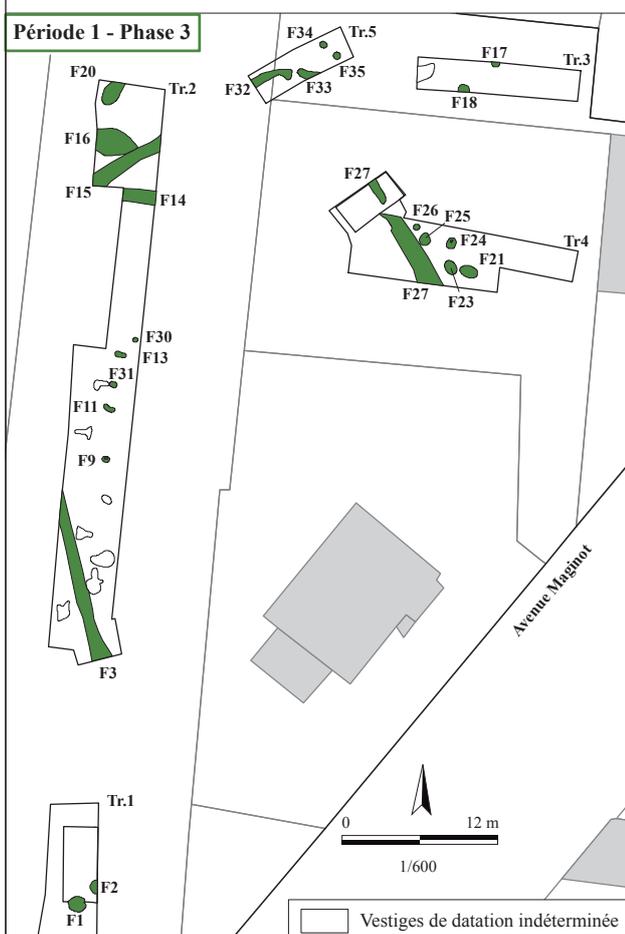
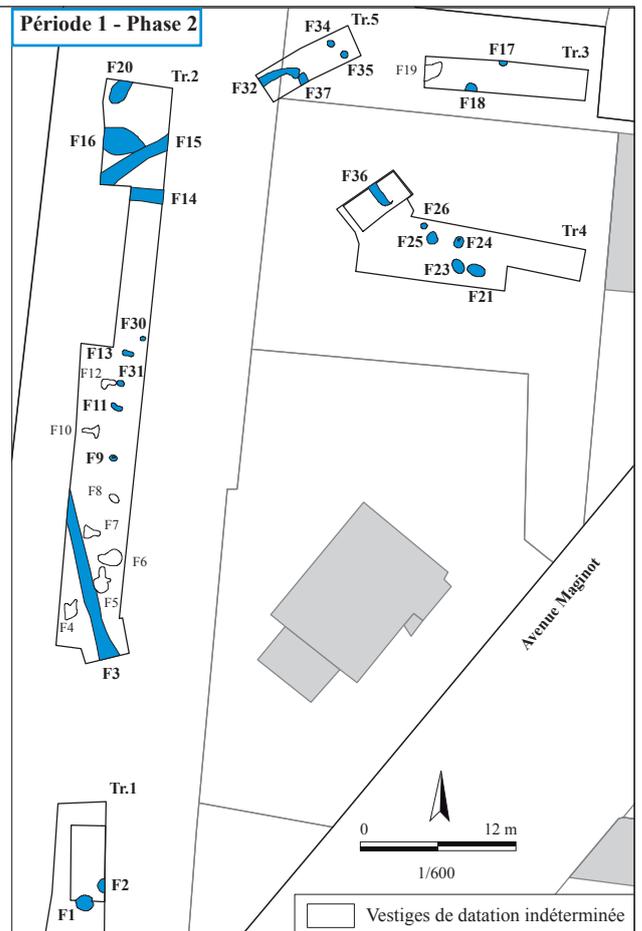
L'opération de diagnostic archéologique réalisée au 124 bis-134 avenue André-Maginot à Tours (Indre-et-Loire) a permis d'explorer cinq parcelles préalablement au projet de construction d'un immeuble de logements et de commerces. Cinq tranchées couvrant une surface de 374,35 m² ont été implantées à l'arrière des bâtiments existants.

Outre des indices datant de la fin de la période protohistorique, du mobilier résiduel antique, et une sépulture non datée avec précision (datation radiocarbone non efficace), la majorité des données archéologiques portent sur un site d'époque mérovingienne centré autour du VI^e s. Il s'agit à l'heure actuelle du premier site structuré de cette période mis en évidence sur le plateau situé au nord de la ville de Tours.

Cette occupation est structurée par un enclos fossoyé d'une surface minimale de 800 m² au sein et autour duquel des indices de bâtiments construits sur poteau en bois ont été découverts. Quelques fosses contenant des rejets de céramique ont permis de confirmer la chronologie et le caractère domestique de ce site. L'un des puits présents dans l'emprise semble également participer à cette occupation du haut Moyen Âge.

L'étude des relevés stratigraphiques met en évidence qu'il existe plusieurs phases au sein même de cette période d'occupation, mais les seules données du diagnostic ne permettent pas de déterminer l'exhaustivité de ces successions chronologiques.

François Cherdo



Tours (Indre-et-Loire) 124 bis-134 avenue André Maginot : plan général phasé du diagnostic (Béatrice Marsollier, Inrap)

